



REJOIGNEZ LE CLUB DES PARTENAIRES

Institution reconnue d'utilité publique, Les Arts Décoratifs sont une association dont la clé de voûte réside depuis l'origine dans le soutien de ses mécènes et partenaires.

Le Club des Partenaires des Arts Décoratifs, fondé en 2008, est un réseau de créateurs et dirigeants d'entreprises provenant de secteurs variés qui partagent une ambition commune : soutenir notre institution dans ses grandes missions.

Pour associer de façon durable et active votre entreprise à une institution culturelle de renommée internationale, manifester votre engagement en faveur de la création et bénéficier de déductions fiscales et de contreparties exclusives, devenez membre du Club des Partenaires des Arts Décoratifs.

Les Arts Décoratifs is a state-approved non-profitmaking institution whose keystone has always been the support of its sponsors and partners.

Founded in 2008, Les Arts Décoratifs Partners' Club is a network of creators and company directors from widely varying fields with the shared ambition to support our institution in its major missions.

To actively associate your company with an internationally renowned cultural institution on a long-term basis, demonstrate your commitment to artistic creation and benefit from tax deductions and exclusive benefits and services, become a member of Les Arts Décoratifs Partners' Club.

JOIN THE PARTNERS' CLUB

QUELLE EST LA VOCATION DU CLUB?

Enrichir, conserver et restaurer les collections Encourager l'éducation artistique

Promouvoir la création dans les domaines du design, de la mode et des arts graphiques

COMMENT ADHÉRER?

Le Club des Partenaires rassemble trois niveaux d'adhésion qui donnent droit à une réduction fiscale ainsi qu'à des contreparties avantageuses

ACANTHE

000

Montant de l'adhésion 5 000 €

0

Somme déductible **3 000 €**

Coût réel après la réduction d'impôt 2 000 €

000

ACAJOU

000

Montant de l'adhésion 15 000 €

0

Somme déductible 9 000 €

Coût réel après la réduction d'impôt **6 000 €**

000

AMARANTE

000

Montant de l'adhésion 25 000 €

0

Somme déductible 15 000 € et +

0

Coût réel après la réduction d'impôt 10 000 €

000





I. « Les secrets de la laque française : Le vernis Martin », Nef, 2014. © Les Arts Décoratifs, Paris / Photo : Luc Boegly
II. Soirée mécènes AXA ART / Emerige à l'occasion de l'exposition « Décors à vivre : Les Arts Décoratifs accueillent
AD Intérieurs 2014 », Nef, 2014. © C.G Jérusalmi

VOS AVANTAGES

Une visibilité exceptionnelle :

- Votre logo sur les supports de communication de nos proiets
- Votre logo sur les supports
- Votre logo sur le mur des donateu

Un accès privilégié :

- Des invitations VIP à nos événements
- Des laissez-passer journée
- Des cartes-pass annuelles

Des moments de rencontres et d'échanges uniques :

- Des visites privées de nos collection et des expositions temporaires
- Des invitations aux avant-premières de nos expositions
- Des invitations aux soirées thématiques

Et beaucoup d'autres avantages :

- Des places aux ateliers pédagogiques
- Du conseil en ingénierie culturelle
- Des tarifs préférentiels (espaces de réception, catalogues, restaurant, boutique)

UNE RÉDUCTION FISCALE CONSÉQUENTE

En France

Conformément à la loi sur le mécénat du 1er août 2003, pour toute adhésion au Club des Partenaires, votre entreprise bénéficie d'une réduction fiscale de 60 % sur le montant dû de l'impôt sur les sociétés, dans la limite annuelle de 0,5 % du chiffre d'affaire. Dans le cas où ce seuil serait dépassé, la loi prévoit de pouvoir reporter l'excédent sur les cinq exercices fiscaux suivants. Cette disposition s'applique aussi en cas d'exercice non bénéficiaire.

En Europe

Les Arts Décoratifs se sont associés au Transnational Giving Europe (TGE) afin de permettre à ses mécènes européens de bénéficier d'avantages fiscaux prévus par la législation de leur pays de résidence. À l'heure actuelle, 17 pays sont membres du réseau TGE: Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Slovaquie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Suisse.

WHAT IS THE CLUB'S VOCATION?

Enriching, preserving and restoring Les Arts Décoratifs collections

Encouraging artistic education

Promoting creation in design, fashion and the graphic arts

HOW DO I JOIN?

The Partners' Club has three membership levels entitling you to tax deductions and direct benefits and services

ACANTHE

000

Amount of membership

5,000 €

0

Tax deduction

3,000 €

0

Real cost after

2,000€

0

ACAJOU

000

Amount of membership

15,000 €

0

Tax deduction

9,000€

O

Real cost after

6,000€

0

AMARANTE

000

Amount of membership

25,000 €

0

Tax deduction

15,000 € or +

0

Real cost after

10,000€

0

YOUR BENEFITS

Exceptional media play:

- Your logo on the Partners' Club communication materials
- Your logo on Les Arts Décoratifs
- Your logo on Les Arts Décoratifs
 Donors' Wall

Privileged admission:

- ⁻ VIP invitations to our events
- Day passes
- Annual pass cards

Unique opportunities for meeting and exchanging:

- Private tours of our collections and exhibitions
- Invitations to exhibition previews
- Invitations to themed evenings

And many other advantages

- Participation in art workshops
- Cultural engineering counselling
- Preferential rates (reception spaces, catalogues, restaurant, museum store)

ATTRACTIVE TAX DEDUCTIONS

In France

Under the law passed on 1st August 2003, firms paying corporate tax are entitled to a 60% tax reduction on donations in cash, skills or services, limited to a maximum of 0.5% of the firm's pre-tax turnover. If this limit is exceeded, the surplus can be spread over the next five fiscal years (this also applies for non-profitable fiscal years).

In Europe

Les Arts Décoratifs has joined Transnational Giving Europe (TGE) so that its European sponsors can benefit from the fiscal advantages granted by legislation in their country of residence. The 17 countries now members of the TGE network:

Germany, Belgium, Bulgaria, Spain, France, United Kingdom, Hungary, Slovakia, Ireland, Italy, Luxemburg, Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Slovenia, Switzerland.





4Murs Adamence Allied Metals Almax Ateliers d'Art de France Audemars Piguet Laser prestations Baccarat Lazard BETC Design Le Tanneur & Cie Bloomberg Lefèvre BNP Paribas Louis Vuitton Lusis NOS MEMBRES Meura Moët Hennessy **DEPUIS 2008 OUR MEMBERS** Château de Clarbec Danone SINCE 2008 **Delprat Relations presse** Didier Aaron & Cie Monoprix Natixis **Fimalac** Nelvana Norilsk Nickel Fondation d'entreprise Hermès Fondation d'entreprise Total **Osenat** Pierre Frey Galerie Franck Sabet Potel & Chabot Galerie Guy Pieters Ralph Lauren Galerie Hopkins Galerie Vallois Ricard SA Granrut Rolex France Schlumberger Gravitation Société d'Organisation Culturelle Solanet SAS JGM. Galerie La Grande Récré Sotheby's Studio Demarque La Société Générale Immobilière Lalique **Tectona** Verallia Vertu

POUR PLUS D'INFORMATIONS - FOR FURTHER INFORMATION

Veuve Clicquot

Vivarte

club desparte naires @les arts de coratifs. fr



DEVENEZ MEMBRE DU CLUB DES PARTENAIRES

Bulletin d'adhésion à détacher et à retourner accompagné de votre règlement à :

Les Arts Décoratifs – Club des Partenaires 107, rue de Rivoli – 75001 PARIS

Ie souhaite devenir	
Membre Acanthe du Club	des Partenaires – 5 000 €
Membre Acajou du Club de Cl	es Partenaires – 15 000 €
Membre Amarante du Clul	o des Partenaires – <mark>25 000 € ou plus</mark>
(montant à indiquer :	€)
☐ Je souhaite que mon nom	figure dans les supports de communication
des Arts Décoratifs et sur l	e mur des grands mécènes
Mode de règlement	
Par chèque	
(à l'ordre de « Les Arts Déco	ratifs »)
Par virement bancaire	
(objet : Club des Partenaires	• •
·	guichet 00274 – N° compte 00010230512 – Clé RIB 58
IBAN FR76 3000 4002 74	00 0102 3051 258 – BIC BNPAFRPPPXV
Par TGE	
(contacts disponibles sur le si	te : www.transnationalgiving.eu)
Coordonnées de l'entreprise	
Société :	
Adresse :	
	Ville :
Coordonnées du contact	
Nom :	Prénom :
Téléphone :	
Courriel :	

(Merci de nous communiquer tout changement de coordonnées qui surviendrait au cours de l'année)

BECOME A MEMBER OF THE PARTNERS' CLUB

Please return this membership form with your payment to:

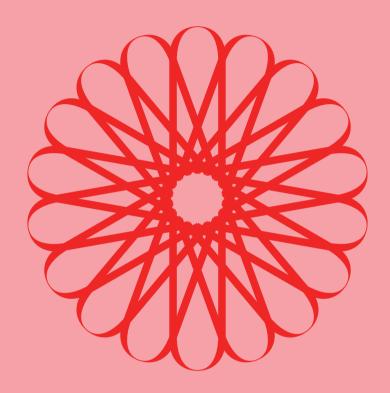
Les Arts Décoratifs – Club des Partenaires 107, rue de Rivoli – 75001 PARIS

I would like to become	
A member of the Aca	anthe Partners' Club – <mark>5,000 €</mark>
A member of the Aca	ajou Partners' Club – 15,000 €
A member of the Am	arante Partners' Club – 25,000 € or more
(please indicate amo	unt: €)
☐ I would like my name	to be included on Les Arts Décoratifs
communication mate	rials and on the Donors' Wall
Means of payment	
By cheque	
(to the order of "Les Ar	ts Décoratifs")
Bank code 3004 — Sor	cenaires; Les Arts Décoratifs) t code 00274 – Account number 00010230512 – Check digits 58 02 7400 0102 3051 258 – BIC BNPAFRPPPXV
☐ Via TGE (contacts on www.trans	nationalgiving.eu)
Company name and add	lress
Company:	
Address:	
Postal Code:	City:
Contact	
Name:	First Name:
Phone:	
Email:	
(Please notify us of any change do	uring the course of the year)



Chiffonnier Anthropomorphe, André Groult, Paris, 1925. Galuchat, hêtre, acajou, ivoire.

Acquis grâce au Fonds du patrimoine, avec le concours des mécénats de Michel et Hélène David-Weill,



Les Arts Décoratifs 107, rue de Rivoli 75001 PARIS

o

www.lesartsdecoratifs.fr

f www.facebook.com/lesartsdecoratifs

www.twitter.com/artsdecoratifs

www.instagram.com/lesartsdecoratifs